



## dettes d'un ancien ami sans preuves

Par **phanie19**, le **20/12/2010** à **17:50**

Bonjour j'ai fait un crédit pour une voiture, ce crédit est au nom de mon ancien ami moi je suis en co-empreunteur mais l'argent a été prélevé de mon compte pendant environ 1 ans et demi soit 6000 euros il a repris le prêt sur son compte après notre séparation il a gardé la voiture qui est également à son nom. Mon nom n'apparaît quand co-empreunteur et je n'ai aucun papier prouvant tout ça hors mi les prélèvements sur mon compte bancaire et il refuse de me rembourser comment puis-je faire ? merci

Par **Domil**, le **20/12/2010** à **18:00**

Vous pouvez commencer par une LRAR de mise en demeure de rembourser et qu'à défaut, vous saisissez le tribunal compétent. Ça peut faire son effet, ou non.

Quelle somme vous doit-il, exactement ?

Quel type de crédit ? affecté à l'achat du véhicule ou non ?

Par **phanie19**, le **21/12/2010** à **09:08**

Merci de votre réponse le montant exact est de 6741.57 euros.

Il a été fait avec la MAAF car cet ami est assuré la bas, sur mes relevés bancaires il est noté MA Banque et le prêt a été fait pour l'achat du véhicule uniquement mais je n'ai aucun contrat

Par **Domil**, le **21/12/2010** à **09:16**

Sur le contrat du prêt, il est indiqué que c'est pour acheter un véhicule ?

Le fait que ce soit votre compte indiqué sur le contrat de prêt pour payer les échéances ne veut pas dire que vous êtes l'emprunteur. Avez-vous signé ce contrat de prêt, êtes-vous l'emprunteur principal, le co-emprunteur ?

Par **phanie19**, le **21/12/2010** à **09:29**

je ne me souvient plus si sur le contrat il été préciser qu'il s'agisser de l'acaht d'un véhicule je rédige justement un courrier pour avoir s'il est possible d'avoir une photocopie du contrat en question mais j'ai signé se contrat en temps que co-emprunteur.